

**Situation transfrontalière de l’Outaouais et de l’Est ontarien :  
impacts et opportunités**

**Introduction : nouveau regard sur le  
territoire transfrontalier**



Observatoire  
du développement  
de l’Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec 

**Pour citer ce document :**

Doucet, Chantale (2021). **Introduction : nouveau regard sur le territoire transfrontalier.**  
Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l’Outaouais et de l’Est ontarien :  
impacts et opportunités*, Observatoire du développement de l’Outaouais,  
<https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/>

## Table des matières

1. Contexte et objectifs du rapport .....	3
2. Historique de la perception de la frontière dans les organisations de développement .....	4
3. Le rapport en six principales parties.....	7
4. Références .....	9

# INTRODUCTION : NOUVEAU REGARD SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

## 1. Contexte et objectifs du rapport

La position géographique de l'Outaouais, en bordure de l'Ontario et d'Ottawa, est unique au Québec. Bien que les discours et études qui traitent du développement de l'Outaouais sous toutes ses facettes prennent toujours en compte cette caractéristique régionale unique, une méconnaissance persiste concernant les défis et les opportunités engendrés par cette situation complexe. C'est notamment le cas parce que l'information est analysée et présentée de façon parcellaire sous l'angle de secteurs ou thématiques spécifiques et qu'il n'y a pas d'analyse globale et transversale qui prend en considération le territoire de l'Est ontarien.

**Ce rapport vise donc à répertorier et à analyser l'ensemble des informations disponibles sur les enjeux et opportunités générés par la position géographique frontalière de l'Outaouais et ses territoires dans tous les domaines, de manière à donner une perspective à la fois détaillée et transversale.** L'approche qui est préconisée est transfrontalière, car elle intègre et compare les informations pour l'Est ontarien. Cette démarche permet de dresser un portrait de l'état des connaissances sur les impacts et opportunités associés au contexte frontalier. Le regroupement et le croisement des connaissances fournissent également un diagnostic plus clair de la situation et serviront de référence pour les prises de décisions futures.

Ce rapport fait partie d'un projet d'envergure étalé sur trois ans qui a été mené par l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) et les partenaires du milieu grâce au financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), un programme du gouvernement du Québec qui découle de la Stratégie visant à assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Le projet a été retenu par le comité régional de l'Outaouais parce qu'il correspondait à une priorité régionale identifiée depuis plusieurs années : « Renforcer la position concurrentielle de l'Outaouais à l'égard de sa situation frontalière ». Les organisations du milieu sont impliquées dans la démarche par l'entremise d'un comité et d'activités (p. ex., des forums). Leurs savoirs et expertises ont été mobilisés tout au long de la démarche et dans le présent rapport, lequel servira de levier pour formuler des recommandations visant à saisir de façon efficace et concertée les opportunités découlant de la proximité de la région avec Ottawa et la rive ontarienne. Un survol historique de la perception des enjeux transfrontaliers par les acteurs de l'Outaouais démontre que le climat est actuellement propice pour développer une meilleure coopération transfrontalière. Ce constat était partagé par les panélistes du Forum sur la frontière organisé par l'ODO en 2018, qui ont souligné que l'Outaouais avait

atteint un niveau de maturité comme région lui permettant d'entrevoir davantage de collaborations futures avec Ottawa et l'Est ontarien (ODO, 2018).

#### **Encadré 1 : Originalité de cette étude sur la situation transfrontalière**

- Rassemble l'ensemble des données sur les secteurs de développement socioéconomique.
- Prend en considération l'ensemble du territoire transfrontalier, incluant l'Est ontarien ainsi que les territoires en périphérie d'Ottawa-Gatineau (MRC et comtés).
- Adopte une vision de la frontière en tant que source d'opportunités pour développer le plein potentiel du territoire.
- S'inscrit dans le cadre d'un projet d'envergure qui mobilise de nombreux experts des deux côtés de la rivière des Outaouais.

## **2. Historique de la perception de la frontière dans les organisations de développement**

Depuis des décennies, la situation frontalière particulière de l'Outaouais est à l'avant-scène dans les études et commissions qui s'intéressent au développement de la région. Un survol des principaux rapports et études qui ont été réalisés depuis la fin des années 1970 permet de mettre en perspective l'évolution de la perception de la situation frontalière.

En 1977, la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) publie un portrait qui compare la situation économique de l'Outaouais québécois, des régions du Québec et de l'Est ontarien et met en lumière le déficit des interventions du gouvernement dans la région. On peut y lire que « la proximité géographique de l'Est ontarien exerce une influence considérable sur la région de par sa puissance économique et démographique, ce qui en fait une région québécoise fortement polarisée par l'extérieur » (SAO, 1977, p.45).

Dans la même veine, la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais (mieux connue sous le nom de Rapport Robidas) est créée par le gouvernement du Québec en 1984 avec pour mandat d'éclairer certains enjeux qui concernent la région de l'Outaouais, notamment les interventions du gouvernement fédéral (avec la CCN) et la cohérence des interventions des ministères québécois. Dans le mémoire *Le choix de l'Outaouais* déposé

par le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO, 1983), la situation frontalière est perçue comme un frein important pour diverses raisons : région polarisée vers l'extérieur, faiblesse de l'entrepreneuriat local, taxation différente, dépendance des services de santé et culturels, sentiment d'appartenance dilué, proportion importante du territoire appartenant à des gens de l'Ontario et de l'étranger. La conclusion du rapport est éloquente : « Bref, tant et aussi longtemps que les problèmes de disparités régionales, causées par les législatures provinciales ontarienne et québécoise, subsisteront, nous ne pourrons espérer l'avènement d'un climat plus propice au développement socioéconomique de l'Outaouais québécois » (CRDO, 1983, p.53).

En 1987, le Vérificateur général du Canada publie un rapport qui examine les interventions de la Commission de la capitale nationale (CCN) et notamment le développement à long terme des villes d'Ottawa et de Hull. Par la suite, la CCN propose un avant-projet sur les perspectives de développement à long terme de l'Outaouais qui conduira en 1990 à la création du Comité 2050, composé de 14 représentants<sup>1</sup> d'organismes municipaux, régionaux et provinciaux de la région de l'Outaouais auxquels s'adjoignent des représentants de la CCN. Cet exercice de réflexion s'inscrit dans une vision innovatrice du développement de l'Outaouais au sein de la région de la capitale nationale du Canada. Le travail du comité 2050 a été réalisé en trois phases : le rapport de la phase 1 est particulièrement intéressant, car il présente la problématique, les enjeux, mais surtout des énoncés qui consistent à identifier des avenir possibles ou désirables en fonction d'une priorisation des enjeux du développement à long terme par le comité (voir un résumé à l'annexe 1). Le rapport de la phase 2 trace un portrait de l'évolution de l'Outaouais et des rapports que la région entretient avec la frontière, tandis que le rapport de la phase 3 présente un ensemble de scénarios sur la base d'hypothèses pour le développement de l'Outaouais.

En 1991, la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, souvent désignée comme la *commission Bélanger-Campeau*, souligne le caractère singulier de la région de l'Outaouais. Dans cette optique, le gouvernement du Québec crée le Comité Outaouais, qui a pour mandat d'étudier les conséquences possibles pour la région de l'Outaouais de tout changement au statut politique et constitutionnel du Québec. L'un des constats qui se dégagent de cet exercice est que les gouvernements du Québec et du Canada ont peu investi dans le développement économique de l'Outaouais : « Depuis 15 ans, les instances politiques et administratives à Québec n'ont pas priorisé le développement de notre région et n'ont pas soutenu les intervenants du milieu dans leurs démarches de diversification de l'économie régionale, notre région étant trop souvent

---

<sup>1</sup> Mentionnons que M. Michel Merleau, qui siège à notre comité transfrontalier, était également membre du comité 2050 en 1990.

jugée comme suffisamment comblée par le gouvernement fédéral » (Comité Outaouais, 1992, p.12).

Mentionnons également que la défunte Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a joué un rôle clé pour mieux faire comprendre les enjeux transfrontaliers et sensibiliser le gouvernement du Québec à cette situation particulière. Le *Plan stratégique régional 2012-2017* (CRÉO, 2012) identifie huit engagements transversaux à appliquer dans les façons de faire, les pratiques et les projets mis en œuvre par la CRÉO et ses partenaires. La *dimension frontalière* fait partie de ces engagements soit : « Rechercher et maximiser au profit de la région les valeurs ajoutées qui peuvent découler de la situation frontalière dans tous les secteurs d'intervention » (CRÉO, 2012, p.59).

En somme, depuis les années 1970, on observe deux principales perceptions concernant le contexte frontalier de l'Outaouais. D'une part, ce contexte est perçu comme un frein au développement de la région, qui a ainsi développé une dépendance envers la province voisine et ne reçoit pas sa juste part d'investissements du gouvernement du Québec. D'autre part, cette proximité géographique avec l'Est ontarien et Ottawa, la capitale du Canada, procure plusieurs atouts pour le développement de la région.

**Deux principales perceptions qui ne s'opposent pas, mais qui peuvent cohabiter pour maximiser le développement de l'Outaouais : 1) le contexte frontalier est perçu comme un frein au développement de la région, qui a ainsi développé une dépendance envers la province voisine et ne reçoit pas sa juste part d'investissements du gouvernement du Québec; 2) cette proximité géographique avec l'Est ontarien et Ottawa, la capitale du Canada, procure plusieurs atouts pour le développement de la région.**

Actuellement, ces deux visions sont portées par les élus de l'Outaouais au sein de la Conférence des préfets de l'Outaouais, ce qui démontre qu'elles ne s'opposent pas, mais qu'elles peuvent au contraire cohabiter pour maximiser le développement de l'Outaouais. En effet, l'une des cinq priorités régionales de développement de la région de l'Outaouais identifiées par les préfets des MRC et le maire de Gatineau dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est de *Rattraper le retard historique de la région en santé et services sociaux, en éducation et en matière de développement économique* (voir la liste des 5 priorités dans l'encadré 2). Les élus reconnaissent que la situation frontalière, et plus particulièrement la proximité de la ville d'Ottawa, a eu de lourdes conséquences sur le développement économique de l'Outaouais.

Néanmoins, ils envisagent également la situation frontalière comme un avantage distinctif sur lequel l'Outaouais doit miser pour son développement économique. *Développer l'économie et améliorer la position concurrentielle par rapport à la situation frontalière par l'innovation et la diversification* fait partie des priorités. À ce titre, l'une des actions privilégiées identifiées par les élus est de « Saisir les opportunités découlant de la proximité de la région avec la capitale nationale et la rive ontarienne en assurant une planification et un arrimage du développement économique des deux côtés de la frontière et en favorisant une meilleure harmonisation de la réglementation en vigueur dans les deux provinces » (Comité régional de l'Outaouais, 2019). Le présent rapport s'inscrit d'emblée dans cette double vision.

**Encadré 2 : PRIORITÉS RÉGIONALES ET ACTIONS POUR L'OUTAOUAIS. Renouvellement de la Stratégie pour l'occupation et la vitalité des territoires / Fonds d'appui au rayonnement des régions. Mai 2019**

1. Rattraper le retard historique de la région en santé et services sociaux, en éducation et en matière de développement économique
2. Favoriser un développement fort et durable des communautés fondé sur la solidarité et sur un arrimage robuste des milieux ruraux et urbains.
3. Construire une identité régionale forte.
4. Favoriser la résilience face aux changements climatiques en assurant un développement durable.
5. Développer l'économie et améliorer la position concurrentielle par rapport à la situation frontalière par l'innovation et la diversification.

### 3. Le rapport en six principales parties

Le rapport se divise en six parties.

- La partie 1 présente la démarche méthodologique, les critères de délimitation du territoire transfrontalier à l'étude ainsi qu'une grille de lecture pour faciliter la compréhension des différentes informations présentées tout au long de ce document.
- La partie 2 porte sur les composantes démographiques qui influent sur le développement du territoire transfrontalier, telles que la migration interprovinciale, la langue, l'identité autochtone et l'immigration.
- La partie 3 se concentre sur des thématiques économiques (la main-d'œuvre et le navettage, l'entrepreneuriat et différentes filières économiques : l'administration publique; l'agriculture et l'agroalimentaire; la construction; la culture; les hautes

technologies; l'industrie forestière; le plein air, les activités récréatives et sportives, le tourisme).

- La partie 4 aborde les enjeux environnementaux et climatiques, avec une attention particulière à la rivière des Outaouais, ainsi que la question de l'aménagement du territoire et du transport.
- La partie 5 est consacrée à la thématique du développement social : éducation, santé, logements et itinérances.
- La conclusion permet de revenir sur les principaux constats tout en apportant un éclairage transversal.



## 4. Références

- Comité Outaouais 2050 (1990). L'Outaouais. Problématique, enjeux et concepts préliminaires. Phase I. 39 p. + annexes.
- Comité Outaouais 2050 (1990). L'Outaouais. Développement et contexte frontalier. Phase II. 97 p. + annexes.
- Comité Outaouais 2050 (1990). L'Outaouais. Scénarios de développement. Phase III. 35 p. + annexes.
- Comité régional de l'Outaouais (2019). [PRIORITÉS RÉGIONALES ET ACTIONS POUR L'OUTAOUAIS. Renouveau de la Stratégie pour l'occupation et la vitalité des territoires / Fonds d'appui au rayonnement des régions](#), 4 p.
- Commission d'étude sur la région de l'Outaouais, Conseil exécutif, Gouvernement du Québec (1984). Rapport de la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais, 246 p.
- Conférence régionale des élus de l'Outaouais (2012). Plan stratégique régional 2021-2017, 66 p.
- Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) (1983). Le choix de l'Outaouais.
- Drouin, Paquin & Associés Ltée (1984). Commission d'étude sur la région de l'Outaouais, Problématique de l'Outaouais, 55 p.
- Observatoire du développement en Outaouais (2018). [Le Forum des acteurs du développement de l'Outaouais. Bilan. L'Outaouais : aux frontières des possibilités.](#)
- Société d'aménagement de l'Outaouais (1977). Une analyse comparative de la situation économique de l'Outaouais québécois, des régions du Québec et de l'Est ontarien.